

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 96 - MARS 1987

M

Aéroport international de Montpellier Languedoc-Roussillon:

L'Europe avec Montpellier!



Maquette de l'aéroport international de Montpellier Languedoc-Roussillon

Le nouvel aéroport sera subventionné par Bruxelles à 50 % et financé à presque 75 %!

Budget 87 :
Résultat d'une grande concertation avec les quartiers.
Vote à l'unanimité du Conseil Municipal
pour : 45, contre : 0, abstentions : 3.



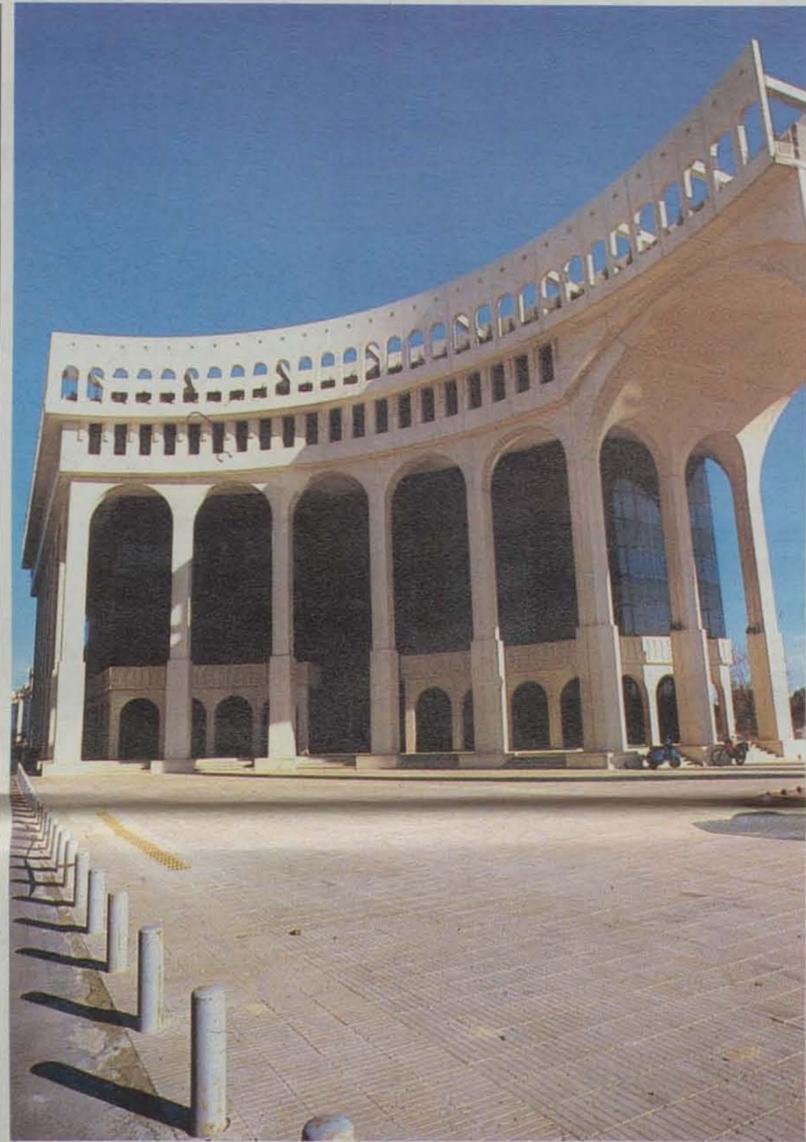
Monsieur Delors Président de la Commission Economique Européenne et Monsieur Frêche Député-Maire de Montpellier lors de leur rencontre à Bruxelles le 5 novembre 1986.

SOMMAIRE

Page 2-3	Conseil Municipal
Page 4-5	Budget : Un budget d'équipement pour les quartiers
Page 7	Mairie Mode d'emploi : Service des finances Service informatique Management et service public
Page 8-9	Economie : Les subventions PIM de Bruxelles Le grand élan de la technopole
Page 11-12-13-14-15	Dossier : Antigone aujourd'hui et demain
Page 17	Actualité : Pétition sécurité : déjà 48 000 signatures
Page 18	Le calendrier du parking Gambetta
Page 19-20-21	A l'affiche
Page 23	Loisirs : Cheng Du et Montpellier sœurs jumelles.

SEANCE DU LUNDI 9 FEVRIER 1987

- 1 - Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication (Georges Frêche).
- 2 - Vœu du Conseil Municipal - Mois de la Sécurité - Février 1987 (Georges Frêche).
- 3 - Vœu du Conseil Municipal - Aéroport de Montpellier-Fréjorgues - Classement catégorie A Aéroport International et pour proposer l'appellation Montpellier-Languedoc-Roussillon au lieu de Montpellier-Fréjorgues (Georges Frêche).
- 4 - Abri Languedocien - Avenant 1987 (Colette Zannetacci).
- 5 - Affaires Culturelles - Archives Municipales - Donation (Max Lévitai).
- 6 - Affaires Culturelles - Bibliothèque Municipale - Acquisition de matériel pour la bibliothèque de l'Aiguelongue, la bibliothèque des Bénédictins et la Bibliothèque A. Camus (Josette Fenoy).
- 7 - Affaires Culturelles - Conservatoire National de Région - Règlement additif (Josette Fenoy).
- 8 - Donation d'un tableau de Louis-Pierre Rigal (Michel Gueorguieff).
- 9 - Affaires Culturelles - Ecole Régionale des Beaux Arts - Bourses d'étude (Michel Gueorguieff).
- 10 - Affaires Culturelles - Ecole des Beaux Arts - Demande de subvention auprès de l'Etat (Michel Gueorguieff).
- 11 - Affaires Culturelles - Théâtre de Grammont - Concession buvette et bistro - Prolongation (Raymond Marsal).
- 12 - Aménagement de la Place de la Comédie - Dénivelé - Etude d'impact et d'environnement - Marché n° 239.166.2.4. - Avenant n° 1 (Raymond Dugrand).
- 13 - Avenue Fabre de Morlhon - Réseau eau potable Ø 150 - Marché Lefèvre (Ernest Granier).
- 14 - Baux Ville-Département (Tribunal de Grande Instance - Tribunal de Commerce) - Résiliation (Jean-Claude Biau).
- 15 - Commission Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs du Languedoc-Roussillon - Représentant du Conseil Municipal - Désignation (Michel Belorgeot).
- 16 - Communication de la Ville - Opérations publicitaires ponctuelles 1987 - Marché RSCG Boulet Associés (André Vézinhet).
- 17 - Conseil de Prud'Hommes de Montpellier - Nombre et répartition des Conseillers des Prud'hommes - Avis du Conseil Municipal (Christine Lazerges).



La Maison du Travail et des Syndicats (affaire 45).

- 18 - Consultation de la Ville de Montpellier sur le Plan d'Occupation des Sols révisé de la Ville de Juviac (Raymond Dugrand).
- 19 - Contrat d'action de Prévention 1987 (Christine Lazerges).
- 20 - Direction Informatique - Achat logiciel CA-Unitcenter - Proposition financière de la Société Computer Associates (Max Lévitai).
- 21 - Domaine Bonnier de la Mosson - Château et logement gardien - Dévolution des travaux (Jean-Claude Biau).
- 22 - Enquête publique sur l'installation et l'exploitation d'un dépôt d'os verts et de suifs dans l'emprise de la SOMIMON Avenue du Marché Gare (Colette Zannetacci).
- 23 - Espace Richter - Conditions d'utilisation - Con-

- certs et autres manifestations (Louis Calmels).
- 24 - Evacuation et transport des déchets solides provenant des ouvrages du service Assainissement - Appel d'offres (Ernest Granier).
- 25 - Foncier - Mise à l'alignement Avenue de M. Teste et rue des Bouisses - Cession gratuite M. et M^{me} Delmas (Ernest Granier).
- 26 - Foncier - Mise à l'alignement Chemin rural n° 20 - Cession gratuite Pellegrin (Ernest Granier).
- 27 - Foncier - Mise à l'alignement du chemin rural débouchant sur l'avenue de M. Teste - Cession gratuite M^{me} Carquet (Ernest Granier).
- 28 - Foncier - Mise à l'alignement Rue de l'Aiguelongue - Cession gratuite Guibert née Blanchard (Ernest Granier).

- 29 - Foncier - Mise à l'alignement rue de Bugarel - Cession gratuite M. et M^{me} Guarrera (Ernest Granier).
- 30 - Foncier - Mise à l'alignement rue Patrick Geddes - Cession Ancelly (Ernest Granier).
- 31 - Foncier - Mise à l'alignement rue du Père Prévost - Cession gratuite M. et M^{me} Rudelle (Ernest Granier).
- 32 - Foncier - Mise à l'alignement rue du Pioch de Boutonnet - Cession gratuite M. et M^{me} Millet (Ernest Granier).
- 33 - Foncier - Réalisation voie de liaison rue de la Marqueroise, avenue de Maurin - Cession M^{me} Balmès, épouse Jourdan (Ernest Granier).
- 34 - Halte-Garderie Le Cerès - Renouvellement du bail de location (Colette Zannetacci).

- 35 - Hôtel d'Assas - 6, rue Vieille Aiguillerie - Travaux pour ouverture du jardin au public (Yves Larbioux).
- 36 - Information Municipale - Installation de « Colonnes Morris » - Convention Ville/Groupe J.C. Decaux (Ernest Granier).
- 37 - Journaux électroniques - Convention Ville/Direct Info Municipale - Avenant n° 1 (Ernest Granier).
- 38 - Budget Primitif de la Ville de Montpellier 1987 (Pierre Péraldi).
- 39 - Service Assainissement - Montant de la redevance (Pierre Péraldi).
- 40 - Service des Eaux - Prix du mètre cube (Pierre Péraldi).
- 41 - Le Richemont II - Modificatif à l'avenant n° 9 - Convention Ville/SHEMC (Raymond Dugrand).
- 42 - Maison Pour Tous de Celleneuve - Marché de maîtrise d'œuvre - Appel d'offres (Hélène Colas).
- 43 - Maisons Pour Tous et Maisons de Quartier - Frais de directeurs et animateurs permanents - Participation de la Ville - Affectations de subventions (Josette Fenoy).
- 44 - Maison du Travail et des Syndicats - Protocole d'accord Ville/Département de l'Hérault (André Vézinhet).
- 45 - Maison du Travail et des Syndicats - Convention de gérance (André Vézinhet).
- 46 - Maison du Travail et des Syndicats - Règlement de fonctionnement du Conseil de Maison (André Vézinhet).
- 47 - Mobilier urbain sur le Domaine Public Communal - Implantation - Convention Ville/Société Giraudy (André Vézinhet).
- 48 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Délégués du Conseil Municipal - Election (Jean-Claude Biau).
- 49 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Aménagement de bureaux Cité Jupiter La Paillade - Emprunt de 1 330 000 F - Délégation modificative (Jean Puccinelli).
- 50 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Réhabilitation de 63 logements Cité les Aubes - 1^{re} tranche - Emprunt de 2 702 085 F - Garantie de la Ville (Jean Puccinelli).
- 51 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Réhabilitation de la Cité Zuccarelli - Emprunt de 1 357 861,29 F - Garantie de la Ville (Jean Puccinelli).
- 52 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Rénovation de 416 logements

- Cité Gély - Emprunt de 5 986 169,81 F - Garantie de la Ville (Jean Puccinelli).
- 53 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Rénovation de la Cité Mion - Emprunt de 2 498 652,86 F - Garantie de la Ville (Jean Puccinelli).
- 54 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Restructuration de logements Tour n° 4 Les Tritons ZUP La Paillade - Emprunt de 7 000 000 F - Garantie de la Ville (Jean Puccinelli).
- 55 - Opérations de déneigement - Règlement : factures-marchés Avenants (Ernest Granier).
- 56 - Parking de la Comédie - Changement de raison sociale du concessionnaire.
- 57 - Parking des Gares - Changement de raison sociale du concessionnaire.
- 58 - Parking Gambetta - Avenant à la convention entre la Ville et la SERM pour le déplacement des réseaux.
- 59 - Personnel Municipal - Artothécaire - Contrat - Révision (André Vézinhet).
- 60 - Personnel Municipal - Chargé de Mission - Contrat (André Vézinhet).
- 61 - Personnel Municipal - Chef-cuisinier et Cuisinier - Traiteur - Contrat (André Vézinhet).
- 62 - Personnel Municipal - Médecin du Travail - Contrat révision (André Vézinhet).
- 63 - Personnel Municipal - Mise à disposition de deux agents auprès de l'Etat (Ministère de la Justice) (André Vézinhet).
- 64 - Personnel Municipal - Tableau des effectifs - Modifications (A. Vézinhet).
- 65 - Petite Enfance - Crèche Riu - Convention avec la C.A.F. (Colette Zannetacci).
- 66 - Petites Sœurs des Pauvres « Ma Maison » - Conseil d'Etablissement - Représentant du Conseil Municipal - Désignation.
- 67 - Place de la Comédie - Expropriation Dangeville.
- 68 - Règlement de voirie relatif à la coordination et à l'exécution des travaux sur le Domaine Public.
- 69 - Relations Handicapés - Associations diverses - Subventions.
- 70 - Relations Handicapés - District Pilote Européen pour l'insertion socio-économique des person-



Georges Frêche, Député-Maire, reçoit des mains du Général Gauthier les clefs de la caserne Grossetti.



Richter : un vaste espace d'animation pour les Montpelliérains (affaire 23).

Entreprise Travaux MICHEL

ETMichel

Bureaux : Z.I. Mas d'Astre
34000 Montpellier - ☎ 67.27.43.00

Travaux Publics Assainissements V.R.D. Maçonnerie Canalisations et Pose EDF - GDF

Correspondance : 25, route de Montpellier
34430 St-Jean-de-Védas
☎ 67.27.42.77

Toujours plus de missions, toujours plus de passion.

Entre nous ça roule!

SMTUM

SOCIETE MONTPELLIÉNAISE DE TRANSPORT URBAIN

District de Montpellier.
15 COMMUNES LIMES DANS L'INTERET COMMUN

- nes handicapées - Agrément.
- 71 - Restaurants Scolaires - Fourniture de repas aux appelés de la Police Nationale hébergés dans les locaux de l'Hôpital de la Colombière.
- 72 - Restaurants scolaires du Petit Bard - Marché ISO-FABAT-TP - Avenant n° 1.
- 73 - Révision des textes réglementant l'occupation et l'utilisation du Domaine Communal.
- 74 - Service Vaccinations - Convention Ville/Département.
- 75 - Sports - Championnat du Monde de Boxe - 31 janvier 1987 - Taxe sur les spectacles - Demande d'exonération (Christian Bénézis).
- 76 - Sports - Installations sportives - Dénomination (Christian Bénézis).
- 77 - Sports - Stade d'athlétisme - Réalisation d'une tribune de 1 250 places - Adoption du projet - Mise en appel d'offres (Christian Bénézis).
- 78 - Terrains de tennis La Paillade - Cession SERM - Bail UFOLEP (André Vézinhet).
- 79 - Zac du Millénaire - Accord Ville de Montpellier/District.
- 80 - Vœux Conseil Municipal - Bureau de poste Celleneuve - Solution temporaire - Installation définitive dans de nouveaux locaux à la charge de l'Administration des PTT - Urgence.
- 81 - Affaires Culturelles - Huitièmes rencontres avec le Cinéma Méditerranéen - Attribution de subvention - Modification (André Moutot).
- 82 - Convention entre l'Association « Jouons en Ludothèque » et la Ville (Yves Larbioux).
- 83 - Foncier - Aménagement urbain - Vente à l'OPAC de terrains appartenant à la Ville (Jean Puccinelli).
- 84 - Foncier - Réalisation d'une voie de liaison Route de Toulouse/Rue du Mas de Nègre - Enquêtes sur l'utilité publique et parcellaire - Conclusions (Ernest Granier).
- 85 - Maison du Travail et des Syndicats - Convention de mise à disposition (André Vézinhet).
- 86 - Quartier Gély-Figuerolles - Réalisation d'un commissariat de Police Municipale - Convention Ville/OPAC (Jean Puccinelli).
- 87 - Réseau de Vidéocommunications de Montpellier - Convention d'établissement et d'exploitation (Max Lévitai).
- 88 - Sports - Candidature de la Ville de Montpellier aux Jeux Méditerranéens (Christian Bénézis).
- 89 - Z.I. des Près d'Arènes - Vente d'un ensemble immobilier Avenue du Marché Gare (Raymond Dugrand).

UN BUDGET D'EQUIPEMENT POUR LES QUARTIERS

Le lundi 9 février ou plutôt le 10 à 3 h du matin, a été voté le budget de la Ville de Montpellier qui engage notre cité pour un an. Essayons d'en présenter brièvement et clairement les principales lignes.

Le fonctionnement occupe la majeure partie du budget comme pour toutes les villes. Il est courant de juger de la qualité d'un budget de fonctionnement en examinant la part des dépenses de personnel par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Pour les 46 villes françaises de plus de 100.000 habitants, la proportion moyenne ou ratio est de 52%.

A Montpellier, pour le budget 1987, les dépenses de personnel ne représenteront que 40% du budget de fonctionnement, soit le taux le plus faible des grandes villes françaises, preuve d'une gestion saine.

Les économies réalisées dans ce secteur ont pu l'être grâce à la rationalisation de la gestion, à l'informatisation des tâches répétitives dans les services et à la mise en avant continue de la qualité du service rendu aux habitants de la ville.



Max Lévi, Rapporteur Général du Budget.

UNE GESTION QUI ALLIE PRUDENCE ET HARDIESSE

Un autre critère important est la part de l'autofinancement par les revenus de la ville des investissements. Cet autofinancement était de moins de 5 millions ces dernières années.

Il a été porté à 10 millions en 1985, et à 20 millions en 1986. En 1987, l'auto investissement est porté à 49 millions, soit près de 5 milliards de centimes. Cette année, les investissements de la ville seront donc financés à 20% par l'auto investissement.

Après les dépenses de personnel et l'auto investissement, examinons l'endettement.

Les analystes financiers estiment qu'en dessous de 20%, l'endettement d'une ville est bon ou très bon, qu'entre 20 et 25% il est moyen, et qu'au delà de 25% on entre dans le rouge.

Au budget 1987, le ratio de l'endettement est de 18%. Notre ville figure ainsi dans les six villes de plus de 100 000 habitants, les moins endettées de France, et ce malgré l'handicap que constitue ces dernières années une politique d'investissement avec des taux d'intérêt qui ont varié de 7,5% à 8,5% alors qu'en même temps l'inflation est tombée de 14 à 2,1%.

Ce résultat a pu être obtenu par une gestion très serrée alliant hardiesse et prudence. L'effort d'investissement de la ville est accompagné par la croissance démographique de la population qui augmente le nombre des contribuables, soulageant d'autant les résidents plus anciens.

L'investissement est aussi lié à l'augmentation de la richesse vive de la ville. Cette augmentation, selon les critères est en 1987 à Montpellier par rapport



Georges Frêche, Député-Maire.

à 1986 de 7 à 10% faisant de Montpellier l'une des trois grandes villes les plus dynamiques de France.

TROP DE TRANSFERTS DE CHARGE DE L'ÉTAT AU DÉTRIMENT DES CONTRIBUABLES

L'Etat, cette année nous a par contre singulièrement compliqué la tâche. M. BALLADUR et M. SEGUIN ayant largement laissé puiser dans les réserves des caisses de retraite des collectivités locales et des hôpitaux pour équilibrer des régimes déficitaires. Les villes devront pendant trois ans, de 1987 à 1989 fortement augmenter les cotisations retraite de leur personnel pour combler le déficit. Soit 4,5% d'augmentation de taux en 1987. L'Etat opère ainsi un important transfert de charges au détriment des contribuables locaux.

L'Association des Maires des Villes de France, présidée par M. GIRAUD (président RPR de la Région Ile-de-France), et l'Association des Maires des Grandes Villes de France, présidée par M. RAUSCH, Sénateur-Maire de Metz, UDF, ont vivement protesté contre

ces procédés qu'une éminente revue des Collectivités Locales « La Gazette des Communes » qualifie de « hold up contre les villes ».

Le dernier élément concernant le fonctionnement est le coût de la neige qui se monte à 1 milliard de centimes, soit trois points de taxe d'habitation. On comprendra mieux pourquoi la ville a déblayé seulement les grandes rues, les rues secondaires et les cheminements piétons. On n'a pas enlevé toute la neige car l'enlèvement total aurait fait passer la facture à 4 milliard de centimes ; soit douze points de taxe d'habitation. Un peu de patience contre une non augmentation d'impôt, le jeu en valait la chandelle.

Il faut ajouter à ce budget la prise en charge supplémentaire des annuités d'emprunt de la subvention pour le Corum, que la Région a supprimée à la Ville de Montpellier. Nous regrettons en particulier que les élus montpelliérains de la majorité aient voté pour la suppression d'une subvention à la Ville, ce qui s'est traduit par une augmentation d'impôt à leurs concitoyens. La solidarité urbaine devrait être un point d'honneur de tous les



Pierre Péraldi, Président de la Commission des Finances.

élus au-delà des frontières idéologiques.

Au total, la pression fiscale augmentera comme pour le budget du Conseil Général de l'Hérault, et six fois moins que pour le budget de la Région.

PRIORITÉ A L'EQUIPEMENT DES QUARTIERS

L'investissement est marqué par la priorité accordée à l'équipement des quartiers. Tout au long du mois de juin 1986 le Conseil Municipal a rencontré dans dix réunions plusieurs milliers de montpelliérains pour recueillir les priorités, suggestions et propositions, tant des individus que des associations. Sans fausse modestie, cette démarche nous paraît unique en France pour l'élaboration d'un budget d'une ville de plus de 200 000 habitants.

De cette concertation démocratique, il est ressorti environ 450 questions et propositions d'investissement. 156 des questions évoquées ont été financées et réalisées dans le cadre du budget 1986. Tous les sujets restent, sauf quatre qui ne sont pas au point technique figurent dans ce budget. La plus grande partie, soit près de 90% des suggestions de fait 86 seront réalisées fin 1987. Nous reprendrons cette formule en 1988.

Merci à tous ceux, bureaux d'associations, présidents ou citoyens qui nous ont aidé dans cette démarche pour un mieux vivre quotidiennement dans notre cité.

Georges FRÈCHE, Député-Maire.
Max LEVITA, Rapporteur Général du Budget.
Pierre PERALDI, Président de la Commission des Finances.

LES PRINCIPALES REALISATIONS DU BUDGET 87

- 1987 est l'année du social : un effort d'investissement sensible est à noter puisque deux crèches nouvelles ouvriront cette année : Agropolis et Tastavin.

- La politique en faveur de la circulation, de la voirie et des espaces verts connaît un développement particulier. En effet sont prévues des opérations structurantes pour la circulation :

- achèvement de la voie sur Berge du Lez ;
- doublement du Pont de Sète ;
- achèvement du plan de circulation Est ;
- élargissement de l'Avenue de la Liberté ;
- échangeur Rondelet (s'il est retenu au titre de la programmation de l'Etat).

Mais également, un accent tout particulier est mis sur les réfections de chaussées, différées jusqu'à présent en raison de l'installation du câble, et rendues plus nécessaires à la suite des dégradations dues à la neige et au verglas.

- Cet effort sur la maintenance des espaces publics se confirme dans le domaine des espaces verts, qu'il s'agisse de l'aménagement ou de l'ouverture de nouveaux parcs publics ou de dépendances de la voirie.

- Le financement du Corum est intégralement assuré au moyen de crédits 1986 reportés et des crédits nouveaux de 1987.



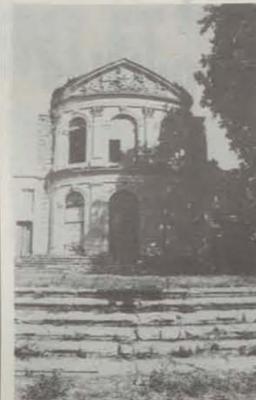
Le Corum accueillera bientôt tout au long de l'année les grands congrès.

Hôtel de Ville - Autres bâtiments communaux

- Travaux de maintenance concernant : la Mairie, les Mairies annexes, les autres bâtiments communaux.
- Poursuite du développement des moyens informatiques.
- Poursuite de notre politique d'économie d'énergie en dépit du désengagement de l'Etat, qui vient de supprimer la moitié des aides de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie.
- Interventions sur Eglises : Notre-Dame des Tables (toiture, portail) et Saint-Roch.
- Aménagement du commissariat de police municipale - Quartier Gély, Figuerolles, Chamberte, Estanove, Paul Valéry, Pas du Loup.

Travaux de maintenance : divers

- Échangeur Rondelet
- Élargissement Liberté/Perruque/8 mai 1945 (3 voies)
- Doublement du Pont de Sète
- Voies sur berge
- Échangeur ZAC du Millénaire
- Achèvement du plan de circulation Est.
- Aménagement Avenue de l'Europe.
- Plantations sur les Berges du Lac.
- Restauration du Peyrou.
- Jardin public d'Assas.
- Aménagement divers : Cité Triolet - Rue des Quatre Vents Rue de la Cardonille.
- Poursuite de notre politique d'économie d'énergie en dépit du désengagement de l'Etat, qui vient de supprimer la moitié des aides de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie.
- Éclairage sur la Rode et Rue de Thomassy.
- Élargissement avenue Jean Brau.
- Aménagement du Carrefour de la Roquetrière.
- Etude : circulation secteur Croix d'Argent - Carrefour Marqueroze/Maurin/Fourbis-seur.
- Eclairage Avenue Villeneuve d'Angoulême
- Aire de jeux du Mas de Bagnères.
- Dénivelé RN 109.
- Carrefour Estanove-Notre Dame de la Paix.
- Plantations Avenue M. Teste/Rocambole.
- Jeux d'enfants dans le petit Bois.
- Fin du Grand-Mail à la Paillade.
- Aménagement Avenue de l'Europe.
- Plantations sur les Berges du Lac.



Sauvegarde du patrimoine : Bonnier de la Mosson.

- Aménagement Carrefour RN 109/Avenue de Lodève.

Equipement scolaire et culturel et sportif

- Début de l'aménagement du complexe sportif de Veyrassi (route de Ganges).
- Centre Nautique de la Paillade (toboggan) - Jeux d'eau.
- Extension du Théâtre de Grammont. (Théâtre des 13 Vents).
- Travaux de maintenance dans les écoles.
- Aménagement du Conservatoire de Musique (théâtre).
- Bibliothèque Aiguelongue.
- Piste d'Athlétisme - 2^e tranche - Stade Philippides.
- Gymnase Alain Achille.
- G.S. Jeu de Mail - reconstruction de la maternelle.
- G.S. Antigone - construction primaire et maternelle.
- G.S. de Vert-Bois - aménagement (1^{re} tranche).
- Terrain de football St-François (Pierre Rouge).
- Terrain de football Pompignane - vestiaires.
- Boulodrome des Près d'Arènes.
- Aménagement de la bibliothèque Tastavin.

- Achèvement des travaux Maison des Rapatriés + Salle de quartier.

- Boulodrome Avenue de Maurin.

- Clôture du plateau sportif de la Croix d'Argent.

- Finition terrain de football Lemasson.

- Gymnase Isadora Duncan (Cévennes).

- Gymnase Marcel Cerdan (Paul Valéry, Pas du Loup, Chamberte, Estanove).

- Création terrain de football La Martelle.

- Maison Pour Tous La Chamberte (crédits d'études).

- Aménagement Domaine Bonnier de la Mosson (début de la restauration).

- Réfection courts tennis (Paillade-Sud).

- Bibliothèque annexe (Bénédictins) - Celleneuve, Petit Bard, Pergola.

Equipement sanitaire et social

- Travaux de maintenance des crèches - haltes-garderies.
- Extension de la crèche Riu.
- Aménagement de la crèche Lemasson.
- Aménagement du cimetière Celleneuve.
- Une crèche parentale.
- Crèche Agropolis (Plan des 4 Seigneurs).
- Crèche parentale « Baobab » (Pompignane).
- Crèche Tastavin (Lemasson).
- Restaurant scolaire Les Cévennes.
- Restaurant scolaire Estanove.
- Une crèche parentale (Paillade).



En cette année sociale, une priorité toute particulière : la petite enfance.

Services industriels et commerciaux

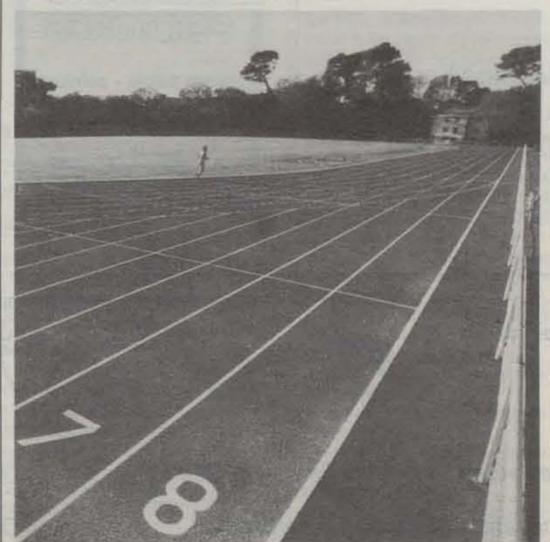
- Aménagements halles couvertes de la Paillade.
- Extension du marché Tastavin.
- Aménagements Richter (voie desserte et sortie).
- Bar-Restaurant de l'Espace-Richter.

Autres équipements

- Construction CORUM.
- Acquisition Caserne Grossetti.
- Etude d'aménagement de l'Esplanade.
- Plan de l'Olivier - étude.
- Plan de l'Université (CDSQ).
- Aménagement Grossetti (1^{re} tranche).
- Acquisition terrain CREAI.

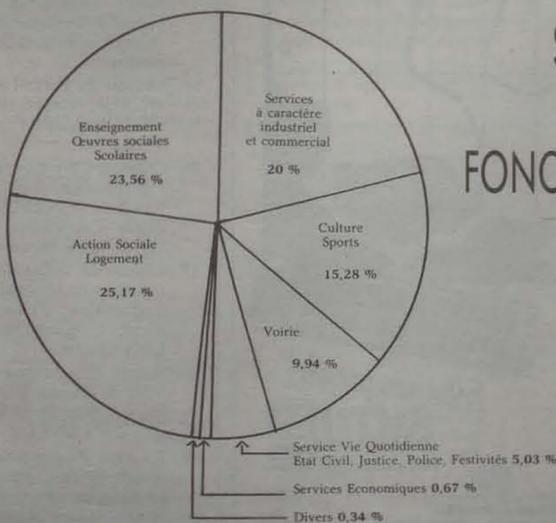
Programmes pour d'autres tiers

- Participation à la réhabilitation des vitrines des commerces (avec la C.C.I. de la Chambre des Métiers).
- Participation Institut Protestant de Théologie.



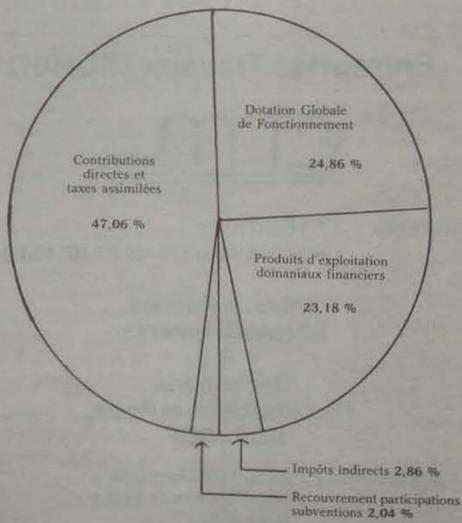
Stade d'athlétisme.

STRUCTURE DES DÉPENSES PAR GRANDES FONCTIONS



SECTION DE FONCTIONNEMENT

STRUCTURE DES RECETTES PAR NATURE

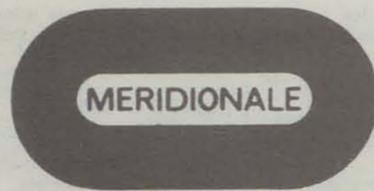


UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments

et

Travaux publics



Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
☎ 67.64.44.40



Société d'Équipement
de la Région Montpellieraine

- BAILLARQUES
(sortie autoroute Vendargues)
- ZOLAC



La SERM possède des locaux
à usage industriel et artisanal
en location : 125 m² - 250 m² - 375 m²

Renseignements SERM : ☎ 67.65.79.90



BCEOM-FRANCE

259, avenue de Melguell
34280 LA GRANDE-MOTTE
☎ 67.56.90.40

Un bureau
d'études international
au service
du développement
régional

URBANISME - HYDRAULIQUE
GENIE CIVIL - ECONOMIE
ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT
INFRASTRUCTURE - TRANSPORTS
AMENAGEMENTS LITTORAUX

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

Collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier - Aménagement de la basse vallée de l'Hérault - Mise au grand gabarit du Canal du Rhône à Sète - Mise en valeur du milieu lagunaire - Aménagement du Lez et du Verdanson.

071061



MONTPELLIER ASSAINISSEMENT

Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration,
postes de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
TÉL. : 67.92.95.89

ART'CO
DIFFUSION **COSTE**
PEINTURES

papiers peints - peintures
revêtements - moquettes

Rue St-Hilaire - MONTPELLIER
☎ 67.65.69.65

CGEE ALSTHOM

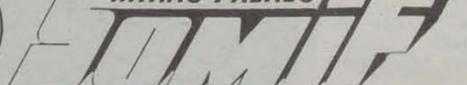


Agence de Montpellier
27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER

BUREAU-ENTREPOT



MIRAS FRERES



Z.A LA GARRIGUE

34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Bâtiment, Maçonnerie Générale, Villa Personnalisée

Réhabilitation, Rénovation, Isolation par l'extérieur

Génie-Civil, Béton-Armé, V.R.D.

Découpe béton, Transport de matériaux, Location

Mairie mode d'emploi

SERVICE DES FINANCES - SERVICE INFORMATIQUE MANAGEMENT ET SERVICE PUBLIC

Une mairie est un service public par définition et par vocation... Mais pour développer la qualité de ses prestations à ses habitants elle doit savoir user de méthodes et d'outils qui font leur preuve dans le secteur privé, on y parlera de management, d'optimisation de moyens. « Il faut faire encore mieux et au moindre coût ». C'est une mutation nécessaire, illustrée avec succès par le service des finances et celui de l'informatique de la mairie de Montpellier comme nous l'explique Jacques Vallet, secrétaire général adjoint responsable de ces deux services.

Comment s'organise le service des finances pour gérer un budget de 1 milliard deux cent millions, comme celui de la ville de Montpellier ?

Jacques Vallet : On ne peut aborder le problème des finances locales sans le resituer dans le contexte économique et social qui s'impose aux communes et à leurs Conseils Municipaux.

Ceux-ci ont à prendre en compte :

- Les besoins de développement qui permettent à leur collectivité de rester présente dans la compétition engagée à tous les niveaux de la Nation.

- La nécessité de participer à la mise en œuvre d'une politique de solidarité entre les différents partenaires de sa population.

- La responsabilité à l'égard de l'emploi puisque les communes restent des « donneurs d'ordres » importants dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics.

Si les collectivités stoppent leurs commandes, ce seront des milliers de chômeurs supplémentaires.

- Le souci de maintenir le niveau de la fiscalité alors que les autres ressources diminuent en valeur relative.

Cela conduit à nous situer dans une logique comparable à celle des entreprises privées et à optimiser les moyens, dégager des marges, faire donc mieux avec les moyens dont on dispose... c'est le management.

Les actions que nous conduisons sont et doivent être convergentes. Elles concernent l'organisation des services municipaux. (Cf Montpellier Votre Ville de janvier, présentation du nouvel organigramme de la mairie) une gestion performante des ressources humaines, la gestion des moyens financiers par la mise en place d'outils de prévision et de gestion, d'outils de connaissance et de maîtrise des coûts.

C'est en fonction de cette logique qu'a été organisé le Service des Finances de la ville de Montpellier.

Quelles sont les missions du service financier ?

La première mission concerne

l'élaboration du budget qui met en œuvre les instruments de simulation sur le court et le moyen terme.

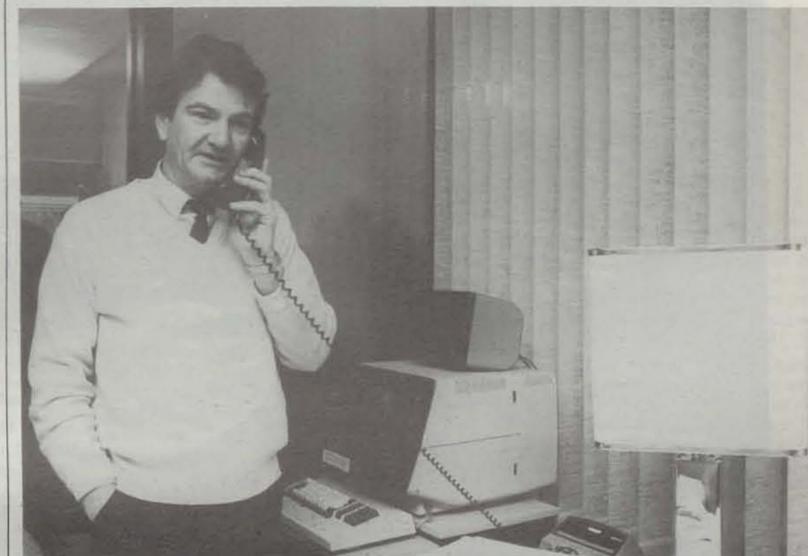
Cela permet aux élus de faire leur choix en connaissance de cause.

Pour qu'une telle instrumentation fonctionne bien, cela nécessite une concertation permanente entre le Conseil Municipal et l'ensemble de l'Administration.

La deuxième mission concerne l'exécution rigoureuse de ce budget qui fait appel à des moyens de gestion comptable permettant à tout instant d'avoir l'image des engagements pris par la ville et des moyens pour les satisfaire, d'avoir un outil de gestion financière qui permet de disposer de ressources calculées au plus juste.

L'argent coûte de plus en plus cher ! Il ne faut pas laisser dormir l'argent, ne pas l'immobiliser trop longtemps. L'argent placé des collectivités ne leur rapporte que 1%, c'est à dire que quand on emprunte à 9%, il peut y avoir 8% de perte si l'argent est trop longtemps immobilisé. Exécuter le budget c'est aussi régler les factures des fournisseurs de la ville le plus rapidement possible.

Nous traitons 25 000 factures par an, le délai de règlement d'une collectivité pour procéder au mandatement est en droit fixe de 45 jours, nous pouvons considérer aujourd'hui



Jacques Vallet, Secrétaire Général Adjoint de la Ville de Montpellier, Responsable du Service des Finances et de celui de l'Informatique.

que pour 90% d'entre elles, nos méthodes de gestion ont permis de baisser le délai à 20-30 jours.

Notre objectif est de baisser uniformément le délai à 21 jours au plus tard. On ne pourra baisser ce délai compte tenu des règles de procédures lourdes de contrôle qui s'imposent à nous. C'est le receveur municipal agent de l'État qui effectue le virement. Nous tenons à régler le plus rapidement les factures de nos fournisseurs pour leur éviter des difficultés de trésorerie mais aussi pour éviter que les retards de paiement conduisent les entreprises avec qui nous passons marché à n'intégrer ce retard dans leurs propositions.

Un deuxième grand domaine du Service Financier, c'est celui de la connaissance et de

la maîtrise des coûts. Le service a été structuré pour procéder à des analyses économiques et financières du fonctionnement des services. Il nous faut rechercher les économies partout où on peut les trouver, nous situer par rapport au prix du marché.

Le service informatique dont vous êtes responsable n'est-il pas un outil précieux pour atteindre les objectifs que vous nous avez décrit ?

Certes l'informatique est un moyen, un épiphénomène d'une logique de gestion d'organisation. L'informatique n'a d'intérêt que si elle est secondée par rapport aux objectifs d'une réflexion d'organisation. C'est un instrument précieux mais pas une baguette de fée.

La ville a beaucoup investi pour s'équiper de matériel performant en informatique, quelles sont les utilisations actuelles ?

Le service informatique soutient les opérations de gestion financière et de gestion du personnel. L'informatique nous aide à gérer le fichier de l'état civil, des données urbaines, des permis de construire, avec un gain de temps appréciable pour le personnel et pour les usagers.

L'informatique sert aussi dans ses applications de bureautique :
- traitement de texte (composition de textes)
- communication interne (messagerie)
- gestion du temps et des lieux (agenda réservations de salle, documentation).
Nous avons aussi informatisé la bibliothèque mettant sur catalogue informatique tous les livres accessibles au public.

Nous informisons le prêt, nous pouvons connaître la situation des livres rapidement. Nous irons plus loin dans la prestation de service, proposant la réservation à distance pour le lecteur connecté avec un minitel.

L'informatique touche directement le service des finances en tant qu'outil de simulation nous permettant de constituer des budgets partir à partir d'hypothèses. Cela peut donc être un outil d'aide à la décision.

L'informatique sert à l'exécution du budget (engagement mandatement) au suivi des factures, il aide à la gestion en fournissant des tableaux de bord des crédits.

Vos fonctions allient la précision du chef de gare, le sens de l'harmonie et de la mesure du chef d'orchestre. Quel est votre truc pour remplir votre mission ?

Peut-être le goût de la communication indispensable pour faire fonctionner une telle entreprise.

Le Service des Finances ne peut fonctionner bien que s'il est capable de communiquer avec les autres.

La tradition qui faisait du responsable des services financiers un technocrate imbu de technique ou un censeur castant est révolue.

Une bonne gestion va de pair avec une bonne communication. En expliquant et en responsabilisant les services sur la gestion de leur budget, en leur fixant objectifs et obligations de résultat, on obtient le maximum profitable à la collectivité. La communication est donc bien indispensable, elle est aussi affaire d'hommes, pas seulement de machines.

E.T.E.C

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES
ET DE COORDINATION

Un bureau d'études régional
met son savoir-faire au service de vos projets

- Urbanisme
- Assainissement
- Infrastructure VRD
- Génie civil
- Bâtiment
- Economie d'énergie
- Réhabilitation
- Sécurité Incendie
- Ordonnancement
- Pilotage
- Coordination
- Conseil et expertises

S.A.R.L. E.T.E.C.
Lotissement La Métairie N° 10
rue des Gours - 34100 MONTPELLIER
☎ 67.47.93.00

007/202

LES P.I.M. CONFIRMENT L'IMPORTANCE DE MONTPELLIER L.R. TECHNOPOLE



Maquette du futur aéroport international de Montpellier-Fréjorgues

[Claude O'Sughrue].

STARTING BLOC pour la course victorieuse au développement de la Région, vitamine, électro-choc, l'attribution récente par la Communauté Européenne des subventions P.I.M. et des prêts associés fouettent agréablement l'avenir du Languedoc-Roussillon et de sa capitale régionale Montpellier.

Créés le 23 juillet 1985 par le Conseil des Ministres Européen, les P.I.M. (Programme Intégré Méditerranéen) ont été inventés pour compenser les difficultés des régions qui risquaient d'être déséquilibrées par le troisième élargissement de l'Europe (l'entrée de l'Espagne et du Portugal).

L'Europe, avec les P.I.M., concentre dans des lieux déterminés et sur un secteur lui aussi déterminé l'ensemble de ses instruments structurels.

Plusieurs régions ont été désignées pour bénéficier des subventions P.I.M. : le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, la Région Midi-Pyrénées, la Corse, la Drôme, l'Ardèche et la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'attribution de ces subventions est un moment historique tant pour l'Europe que pour les régions. En effet, pour la première fois, Europe et Régions ont négocié et dialogué. Dans le Languedoc-Roussillon, le Président Capdeville a présenté dès le 6 février 1986, un dossier très détaillé de plus de 400 pages concernant le développement de la Région.

La capitale régionale Montpellier y figurait en bonne place avec le programme Montpellier Languedoc-Roussillon, programme de développement ambitieux, réaliste, associant la Ville de Montpellier, le District, et les villes de la Région. L'attribution au mois de mars 1987 de ces subventions P.I.M. et des prêts consentis permettront la concrétisation rapide d'un certain nombre de projets tel celui de l'aéroport international, facteur essentiel de communication, donc outil privilégié pour les industries, l'implantation d'investisseurs et le développement du tourisme. Bruxelles finance donc 50 % de l'agrandissement de l'aéroport c'est-à-dire 45 millions, et octroie un prêt de 22 millions. 10 millions de subventions et 5 millions de prêt seront versés dès 1987 à la Chambre de Commerce et d'Industrie. En 1988, Bruxelles versera le solde, c'est-à-dire 35 millions de subvention et 17 millions de prêt. Ainsi, la première tranche des travaux d'agrandissement de l'aéroport pourront être exécutés (voir ci-contre l'interview de M. Constans, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier).

Agropolis sera lui aussi largement subventionné par l'Europe qui reconnaît ainsi l'importance extrême de ce pôle de recherche dans le domaine de l'agriculture, en particulier celui de l'agriculture tropicale et méditerranéenne. En 1987, 3 millions de subvention seront versés, 6,88

millions portant la dotation à 9 millions.

Le Centre Européen de la Communicative (IDATE) touchera 6 millions, les technologies de la communication 4

millions, le pôle médical, par le biais des technologies de la santé, aura 1 million. Montpellier et la Région Languedoc-Roussillon, dans les années à venir, par sa place

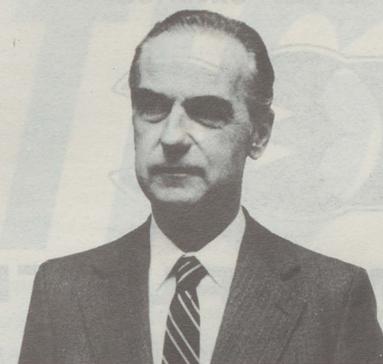
stratégique dans le Bassin Méditerranéen, doit et peut jouer un rôle essentiel pour l'Europe. L'élargissement à l'Espagne et au Portugal peut être un atout et non une calamité.

SUBVENTIONS P.I.M. CONCERNANT MONTPELLIER L.R. TECHNOPOLE

	1986 1987	1988	TOTAL DE LA SUBVENTION
Aéroport International Montpellier	10 M (5 M de prêt)	35 M (17 M de prêt)	45 M
Zone d'Activités Technologiques	30 M (36 M de prêt)	2 M (3 M de prêt)	32 M
Agropolis	3 M	6 M	9 M
Centre Européen de la Communicative IDATE	2 M	4 M	6 M
Technologie de la communication	2 M	2 M	4 M
Pôle productivité	3 M	3 M	6 M
Technique de l'eau	2 M	1 M	3 M
Centre membrane (technologie avancée)	2 M	1 M	3 M
Technologie de la santé		1 M	1 M

M^r CONSTANS, Président de la CCI de Montpellier

« L'AÉROPORT INTERNATIONAL : UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA TECHNOPOLE »



En 1987, quelle est l'importance du trafic de l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues ?

Montpellier-Fréjorgues est classé 6^e aéroport français par Air-Inter et 9^e des aéroports de l'hexagone pour le trafic global des passagers.

Si l'on tient compte des mouvements d'avions c'est même le 1^{er} aéroport français.

L'aéroport de Montpellier-Fréjorgues abrite l'école de pilotes (ENAC) et assure l'entraînement des pilotes sur BOEING et AIRBUS.

En 1986, 706 000 passagers ont débarqué à Montpellier-Fréjorgues. La croissance de l'aéroport est une croissance exponentielle, une des plus fortes de France qualifiée par les spécialistes de « quasi explosive ».

De 1975 à 1985 on peut noter une augmentation de +14,5% pour les passagers et de +6,3% pour les mouvements commerciaux.

Nous sommes aujourd'hui en pleine saturation. Avec une hypothèse minimale de 6% d'augmentation par an, le cap du million de passagers sera franchi en 1993, alors que l'aérogare n'a été conçu que pour 600 000 personnes.

Dès le mois prochain Air Inter assurera une liaison quotidienne supplémentaire pour Paris. En saison Air Inter ouvre une ligne sur Lille. La FRAM a décidé au mois d'avril d'avoir une liaison hebdomadaire sur l'Afrique du Nord et

les Baléares. Nouvelles Frontières organise l'été des départs multiples vers Londres, Venise, ...

On peut dire que dans les faits, l'aéroport de Montpellier est déjà international ?

Dans les faits, tout à fait... mais pas encore administrativement. La longueur actuelle des pistes (2600 m) ne permettent pas pour l'instant d'accueillir les transcontinentaux qui nécessitent une piste plus longue (3200 m).

Nous nous employons à demander le classement de Montpellier en catégorie internationale. Pour cela il a fallu concevoir un plan de développement de l'aéroport, un agrandissement de l'aérogare, un allongement des pistes, des voies de garage pour les aéro-nefs, une myriade d'infrastructures.

Nous avons travaillé avec les spécialistes de l'aéroport de Paris et nous estimons que le coût du développement sera de l'ordre de 220 millions de francs. La première tranche de 90 millions permettra l'extension de l'aérogare.

L'attribution de 45 millions de francs par la communauté européenne doit donc vous faire plaisir ?

En effet l'Europe a accepté de financer 50% de la première tranche pris sur l'enveloppe des PIM. Bruxelles ainsi accélère le processus de réalisation qui nous tient tous à cœur,

accompagnant nos efforts ceux de la ville de Montpellier et des collectivités locales, nos partenaires.

Bruxelles en subventionnant l'aéroport bientôt international de Montpellier-Fréjorgues reconnaît l'importance de celui-ci dès aujourd'hui et dans le futur.

L'aéroport international est en effet un instrument essentiel de communication donc un outil privilégié pour le développement de la région, de sa technopole, et de sa capitale régionale, Montpellier. Nous ne pourrions attirer ici les investisseurs, les activités nouvelles, facteurs de développement économique, garanties pour l'emploi, sans assurer le développement impératif de l'aéroport.

Par sa situation géographique, Montpellier et la région dans les années à venir doivent jouer un rôle essentiel, charnière dans la Méditerranée avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun.

C'est la chance qui nous est donnée, à nous de la saisir. La Chambre de Commerce et d'Industrie avec dynamisme, participera en acteur actif à la synergie de développement.

Quand pensez-vous que la 1^{re} tranche des travaux d'extension de l'aéroport seront terminés ?

La première tranche de l'extension de l'aérogare devrait être terminée fin 89 début 90, nous enchaînerons ensuite sur la deuxième tranche, le plan global est déjà conçu. Nous rentrons dès maintenant dans la phase d'exécution en parachevant le programme de réalisation avec l'aéroport de Paris.

Journal d'Information Municipale

Directeur de la Publication
André Vézinhét

Rédaction :
Service Information
Mairie de Montpellier
Tél. 67.34.72.21
Edition - Régie Publiataire
Sédip Communication
49, Rue Servient - 69003 Lyon
Tél. 78.71.00.55

Photocomposition, photogravure
Languedoc Edition
Imprimerie: OFFSET Languedoc
Vendargues - Tél. 67.70.28.40
Dépôt légal : janvier 1987

M^r SUTRA, Député Européen de l'Hérault

« AVEC LES P.I.M., NOUS POUVONS RENVERSER LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ »

Homme de la terre, celle de la vigne (il est exploitant viticulteur), homme de terrain (il voyage sans cesse dans toute l'Europe), Georges Sutra, Député Européen de l'Hérault, sait rester fidèle à ses racines occitanes, tout en misant sur l'avenir de la Région, basé sur les nouvelles technologies et le tourisme.



« Père des P.I.M. », il nous confie sa joie et sa confiance après l'attribution au Languedoc-Roussillon des subventions P.I.M. ?

Une très grande satisfaction puisque c'est l'aboutissement

d'une campagne menée depuis 1978, date à laquelle j'ai été chargé par François Mitterrand de travailler sur les problèmes que poserait l'élargissement de la Communauté.

En tant que député Européen, à l'automne 85 j'ai voté avec mes collègues la création des P.I.M., destinés à aider les régions mises en déséquilibre par l'entrée de l'Espagne et du Portugal. J'ai soutenu l'intervention de Jacques Delors qui proposait que cette aide ne soit pas uniquement consacrée aux secteurs traditionnellement en difficultés. Ces P.I.M. doivent au contraire propulser les secteurs de technologie avancée qui sont l'avenir.

Le dossier Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole avait donc toutes les chances de rencontrer un écho favorable à Bruxelles ?

Tout à fait. C'est un dossier riche, concret, porteur d'avenir, qui va tout à fait dans le sens de la philosophie européenne. Georges Frêche, qui a rencontré à Bruxelles Jacques Delors avec moi, a pu constater le sérieux et l'intérêt que les Européens ont pour ce dossier.

Aujourd'hui, les Montpelliérains et les habitants de la Région à leur tour, peuvent en être convaincus après l'attribution de cette subvention et des prêts.

EN FRANCE ET DANS LE MONDE...

DES RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Autoroutes, voies ferrées, aéroports, tunnels, barrages, ouvrages d'art...

DES PROCÉDÉS INNOVANTS

Béton Compacté au Rouleau, gestion informatisée des chantiers, applications du laser...

UNE GRANDE EXPÉRIENCE DE LA MAÎTRISE DE L'EAU

Irrigation, drainage, assainissements, travaux fluviaux...

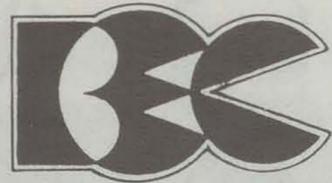
50 ANS D'EXPÉRIENCE

- TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX
- GÉNIE CIVIL - TRAVAUX SOUTERRAINS
- BÂTIMENTS INDUSTRIELS

bec

34680 Saint Georges d'Orques - France
B.P. 10 - Tél. 67.40.40.40 - Télex 480 288 F

Bâtiment - Génie Civil - Bats Industriels - Réhabilitation
Isolation par l'extérieur



BEC CONSTRUCTION

Route Nationale 113 - Boîte Postale n° 7 - 34920 LE CRES - ☎ 67.87.04.05



S.N.C. au Capital de 29 000 000 F

Siège Social : 381, avenue du Mas d'Argelliers
B.P. 3529 - 34048 MONTPELLIER CEDEX
Téléphone : 67.92.12.86 - Téléc : 480.622

BATIMENTS

publics et privés ; logements, hôpitaux,
écoles, bureaux, usines, entrepôts

CANALISATIONS

eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc.

ENVIRONNEMENT

traitement et récupération des résidus urbains,
traitement, épuration des eaux

GENIE CIVIL

ouvrages d'art, ponts, ports, barrages, réservoirs,
collecteurs souterrains, parkings

GESTION TOUS SERVICES

collectifs, publics, privés

ENTREPRISE GENERALE

escassut
GALERIE DU VETEMENT

SPORTSWEAR
JEANS

PRET A PORTER
Hommes et Juniors

CHEMISERIE
CHAUSSURES
BAGAGES

25, rue des Etuves
MONTPELLIER
☎ 67.66.00.00 +

**Ent. Bedos
et Fils**

Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Vente Pièces Détachées
Plomberie - Sanitaire

27, rue de Verdun
☎ 67.58.43.67
MONTPELLIER

Étanchéité
Isolation
Dallage asphalte
Étanchéité façades

**MIDI
ASPHALTE**

Z.I. des Près d'Arènes
365, rue de la Jeune-Parque
34100 MONTPELLIER

Adresse postale : B.P. 3605
34048 Montpellier Cédex
☎ 67.27.84.00



**JEAN
LEFEBVRE**

DIRECTION MÉDITERRANÉE
TRAVAUX PUBLICS et ROUTIERS

Centre de MONTPELLIER

Bureaux - Atelier Depot
Route de Lodeve - Juvignac
B.P. 105, 34990 JUVIGNAC

Telex 480-177 TAFIL-MONTP

**votre appartement
votre villa
DANS MONTPELLIER**

Appartement 2 pièces, à partir de 290.000 F
Villa + garage + jardin à partir de 420.000 F

67.52.89.89

Méditerranée Construction
FILIALE DU GROUPE
BOUYGUES

Dossier

M

ANTIGONE



Raymond Dugrand.

En 1978, au cœur même de la ville, 35 hectares gelés depuis des siècles par l'armée se libèrent offrant ainsi à l'équipe municipale l'opportunité de réaliser une opération d'urbanisme exemplaire : la ZAC d'Antigone.

Véritable cœur de ville bis, en prolongement direct du centre historique, Antigone rompt avec toutes les pratiques d'urbanisme appliqués à l'époque. Quartier à part entière, convivial où se retrouvent logements et activités, Antigone a été l'objet d'un grand débat architectural. Le souffle créateur de Ricardo Boffil a produit une œuvre superbe, dont la renommée dépasse aujourd'hui largement nos frontières.

Antigone attaque en 1987 sa deuxième tranche. C'est un des plus grands chantiers de France qui va vite, et dont les réalisations se vendent bien. Incontestable réussite commerciale, Antigone participe à la vitalité du tissu économique local en offrant des chantiers aux professionnels du bâtiment.

Antigone - qui sera pratiquement achevée d'ici deux ans - est un succès tant pour ceux qui ont le plaisir d'y travailler ou d'y habiter que pour les promoteurs et l'ensemble des Montpelliérains qui peuvent être fiers que leur ville ait réussi cette aventure.

Raymond DUGRAND, Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme.

ANTIGONE : ENCORE PLUS DE COEUR

Antigone : une opportunité que la Municipalité a su saisir pour mener une politique de développement urbain audacieuse.



Photo O'Sughrue.

LA ville de Montpellier disposait d'un cœur magnifique et chargé d'histoire mais dont la croissance ne pourrait suivre celle de l'agglomération qui a connu au cours des vingt dernières années une explosion démographique sans précédent. Sur ce cœur ancien et menacé d'étouffement, la municipalité a souhaité greffer un cœur moderne.

une révolution dans le développement urbain de Montpellier. En effet, depuis plus de 300 ans la Ville était bloquée dans sa croissance à l'Est par la Citadelle du Polygone, tournant ainsi le dos à son histoire et à ses atouts économiques.

En 1978, l'opportunité d'acheter à l'Armée les terrains qui s'étendent du Polygone au Lez sur près d'un kilomètre se présente. La Municipalité sait saisir cette occasion et met en œuvre un grand projet : Antigone.

Enfin Montpellier va se tourner vers la mer, la rivière, l'aéroport, les voies ferrées ! Une nouvelle orientation pour la croissance urbaine de Montpellier se dessine et s'ordonne autour d'un axe allant de la Paillade à la mer, via la Comédie-le Corum et Antigone. L'axe prioritaire des transports urbains avec dans un futur proche la construction d'Aramis, doublé d'un chemin piéton entre la Comédie et le Lez suit la même orientation.

UN NOUVEL ART DE VIVRE

Rejetant l'urbanisme de tours et de barres des cités dortoirs à la mode dans les années 60, Antigone met en pratique un urbanisme novateur pour une ville plus conviviale.

L'URBANISME des années 60 avait institué la séparation des fonctions dans l'espace : d'une manière un peu caricaturale, l'est s'était vu attribuer les emplois, l'ouest les logements. C'est l'époque où les populations les plus défavorisées ont été rejetées dans des tours ou des barres. Parallèlement, au centre ville se développait le centre d'affaires du Polygone à l'architecture internationale et banalisante, en contraste avec le bâti qui l'entoure, et où seul le logement de standing est admis. Antigone casse ce zonage bru-

tal et artificiel, en regroupant dans un même espace, les lieux de vie, de travail et d'animation : logements, bureaux, commerces, hôtels, équipements se mêlent intimement. La municipalité a voulu faire d'Antigone un quartier à part entière à l'urbanisme novateur et respectueux de la traditionnelle convivialité méditerranéenne avec :

- des places, des forums, des lieux de rencontres ;
- une population diversifiée vivant dans 2 200 logements répartis dans des immeubles destinés à la location ou à la

vente, dont une proportion importante en locatif social ;

- des commerces et des activités en rez-de-chaussée des immeubles entourant les places du grand axe piéton ;
- une école, une église renforcent la convivialité de ce quartier ;
- la Maison du Travail, l'Hôtel de la Région (siège du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon) équipements majeurs relient Antigone à la vie de Montpellier.

UN GRAND GESTE ARCHITECTURAL

Ricardo Bofill, dont l'œuvre ne laisse jamais le visiteur indifférent, marque de sa griffe magique l'ensemble architectural d'Antigone tout en permettant à de nombreux architectes locaux de donner la mesure de leur talent.

C'EST en tant qu'architecte en chef de l'opération Antigone que Ricardo Bofill intervient à plusieurs niveaux :

- il élabore le plan masse, c'est-à-dire qu'il dessine les grandes lignes du quartier, ordonnance

les espaces publics, les zones de loisir et de travail ;

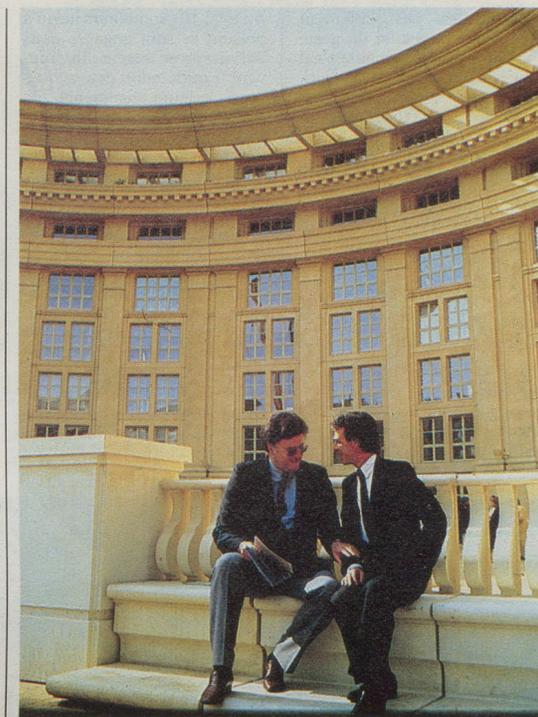
- il donne le cadre général qui s'applique à tous les architectes qui interviennent dans le périmètre d'Antigone ;
- il émet les règles de composition architecturale des bâti-

ments, matériaux, hauteur, forme générale ;

- il réalise les espaces publics.

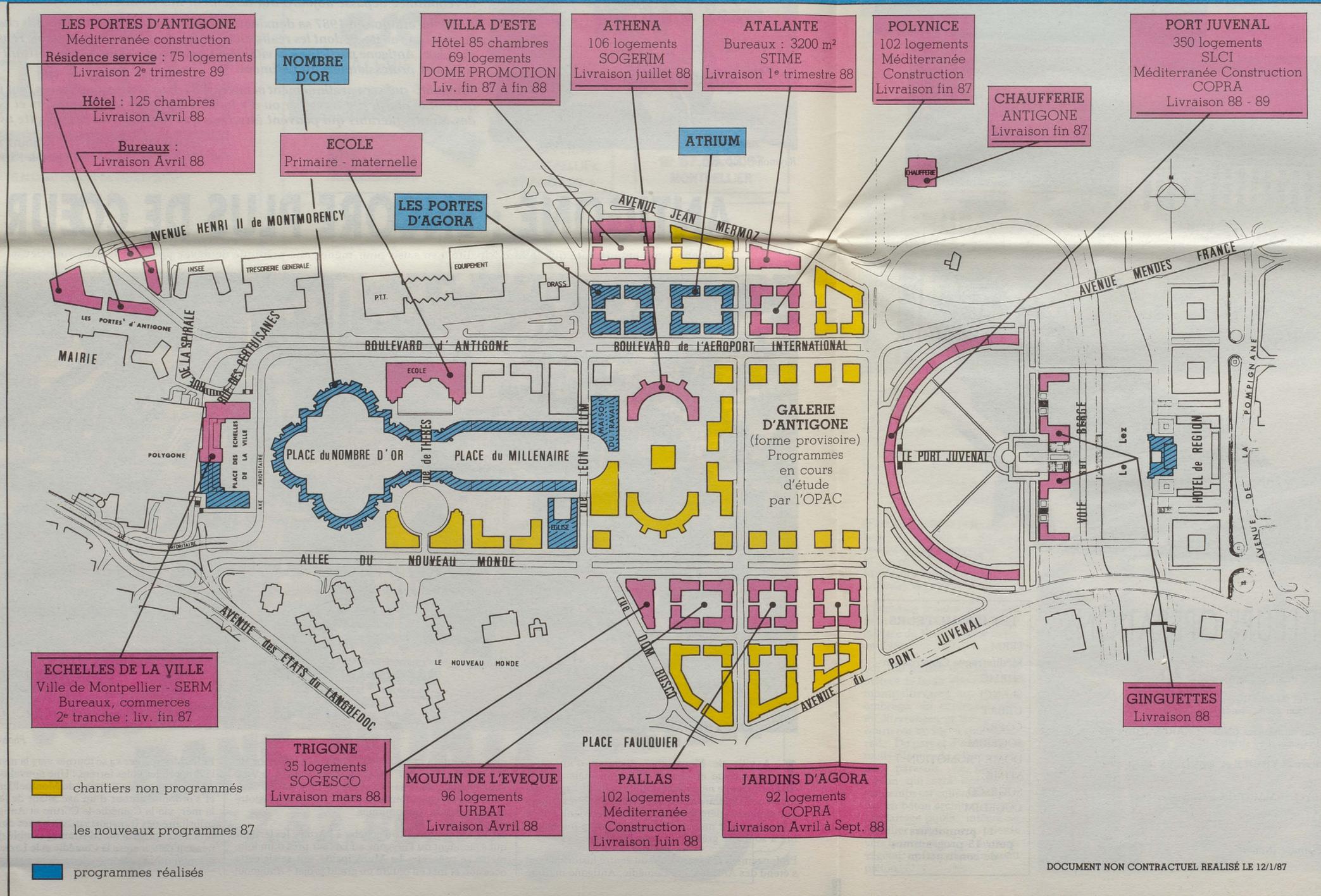
L'œuvre de Ricardo Bofill s'exprime à chaque extrémité du quartier : à l'ouest, les Echelles de la Ville, le Nombre d'Or, à l'est, la galerie d'Antigone et le Port Juvénal.

Entre les deux, des variations sur un même thème, œuvres de quinze architectes ou cabinets d'architecture implantés



Sur la Place du Nombre d'Or, Georges Frêche et Ricardo Bofill.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'ANTIGONE



pour la plupart à Montpellier ou dans la région. Ricardo Bofill intervient un peu comme un chef d'orchestre. Il donne le ton mais le concert est produit par un ensemble de musiciens - en l'occurrence des architectes ! - qui s'expriment chacun avec leur personnalité et peuvent donner toute la dimension de leur talent. La coordination d'Antigone permet ainsi l'éclosion de réalisations différentes tout en conservant à l'ensemble une unité indispensable.

viennent en Languedoc, Antigone constitue une raison de plus de faire un détour par Montpellier. Il faut aller voir cet immense décor néoclassique avec ses larges perspectives, ses frontons, corniches, effets de colonnade, qui s'organise autour d'espaces de type méditerranéen. L'aspect majestueux donné par l'architecture monumentale doit permettre au nouveau quartier de mieux s'enraciner dans le cœur ancien. Parallèlement, le quartier qui



Sur fond de ciel bleu, la griffe de Ricardo Bofill.

Le style d'architecture de Bofill déclenche les passions et a déjà fait couler beaucoup d'encre. Enthousiaste, amoureux fou, ou plus réservé, on ne reste pas indifférent et chacun se doit de reconnaître que l'ensemble a grande allure. La réputation de Bofill et donc celle d'Antigone est aujourd'hui mondiale, ce dont Montpellier ne peut que s'enorgueillir. De nombreux montpelliérains ont fait de ce quartier un but de promenade mais on y vient également de tous les pays. Pour les touristes qui

par ce décor monumental et classique s'ancre dans l'histoire, sert de terrain d'expérience à des technologies nouvelles :

- une technique de construction originale qui s'exporte jusqu'aux États-Unis : du béton architectonique ocre rosé comme la pierre du pays,
- le réseau de chaleur qui alimente tous les immeubles et utilise suivant les opportunités le charbon et le gaz,
- la communication par le câblage en fibre optique de tous les bâtiments.

DOCUMENT NON CONTRACTUEL REALISÉ LE 12/1/87

UNE AFFAIRE QUI MARCHE !

Ce n'est pas seulement pour la beauté du geste que la municipalité s'est lancée dans l'aventure d'Antigone, mais avant tout pour répondre à un besoin.

Antigone est une opération qui marche, et vite ! Le cap fixé dès le départ est maintenu ; le rythme des réalisations respecté. Après une phase de conception où les Montpelliérains ont été invités à donner leur avis et à apporter des modifications, le projet n'a pas dévié et est mis en œuvre avec rigueur et fermeté.

La croissance d'Antigone répond à une demande. Tout se passe dans un marché : à chaque fois qu'il y a une offre, une construction, on trouve en face un acheteur.

Au total 10 promoteurs jusqu'à présent se sont engagés dans l'affaire avec succès. Ils trouvent rapidement des acquéreurs à leurs logements. La crise immobilière qui sévit un peu partout semble ainsi éviter Antigone. La qualité du quartier, sa situation constituent sans nul doute des conditions favorables à l'investissement. Insistons sur un point : Antigone ne coûte rien à la ville. Le quartier fait la preuve, si besoin est, que construire beau et original ne coûte pas forcément plus cher. Les logements sociaux d'Antigone ont été réalisés avec les mêmes financements que les autres HLM. Ils offrent pourtant une qualité d'habitat et d'environnement exceptionnelle si on les compare à ce qui peut se

faire ailleurs. Tout est une question de talent voire dans le cas de Bofill, de génie.

UN COUP DE FOUET POUR L'ÉCONOMIE MONTPELLIÉRAINE

A terme le quartier d'Antigone prévoit 2200 logements. D'ores et déjà 699 sont construits et pour 1987, 1027 permis de construire ont été accordés. Sur les chantiers qui sont aujourd'hui engagés de très nombreuses entreprises montpelliéraines représentant tous les corps de métiers travaillent. Cette situation permet de maintenir un niveau d'emploi élevé dans le secteur du bâtiment, très positif pour l'économie locale.

UN BILAN ÉQUILIBRÉ

Aménagement

Dans un premier temps, la SERM aménage la ZAC, c'est-à-dire qu'elle achète les terrains, réalise les études et assure la viabilisation et la commercialisation. Pour ce faire, elle mobilise des emprunts auprès de la Caisse des Dépôts.

Dans un deuxième temps, elle réalise des recettes auprès des promoteurs qui construisent (charges foncières) qui équilibrent les dépenses d'aménagement.

Équipement

C'est la ville de Montpellier qui finance :

les équipements publics primaires : carrefours, infrastructures routières, les superstructures : écoles, etc.

Quelques chiffres

Acquisition de terrain ... 100 millions

Études, travaux équipement, viabilisation, honoraires ... 150 millions

Frais financiers ... 30 millions

Commercialisation gestion ... 20 millions

Au total ... 300 millions de dépenses couvertes par les charges foncières.



Au bord du Lez, ponctué par un immense jet d'eau : le Port Juvenal.

Photo O'Sughrue.

LES ARCHITECTES D'ANTIGONE ET LEURS OPÉRATIONS

A.C.A.U.R. (Paris). Athènes.

AUA et FONTES François (Montpellier) Agora ; les Portes d'Agora ; les Jardins d'Agora.

AYGUAVIVES Pancho (Paris) et ESCORSA Michel (Béziers) La Maison du Travail.

BOFILL Ricardo (Paris). Le Nombre d'Or ; les Échelles de la Ville ; l'Hôtel de la Région ; le Port Juvenal.

DUMAS et DE BOISSERON (Paris) et GARCIA-DIAZ Antoine (Montpellier). Villa d'ESTE ; les Portes d'Antigone.

JOUBERT (Département de l'Aude). L'Hôtel de la Région (en collaboration avec Ricardo Bofill).

NEBOUT Emmanuel (Montpellier) Groupe scolaire. Résidence le Moulin de l'Évêque.

PIGEIRE Marcel (Montpellier) Centre Culturel Don Bosco ; Immeuble Don Bosco.

RATHLE Selim et associés (Paris) et GARCIA-DIAZ (Montpellier) Le forum et l'esplanade ; l'atrium.

REY Jean-Pierre et THUILE et MARQUES (Montpellier) L'atalante.

THUILE Thierry et MARQUES (Montpellier) Le Polynice Le Pallas L'Atalante

VALLES Alexandre (Nîmes) Le Trigone Chaufferie.

LES PROMOTEURS

SERM Méditerranée Construction
SHEMC
SLANCI
URBAT
COPRA
SOGERIM
DOME PROMOTION
STIME
SOGESCO
COGEDIM

11 promoteurs pour 15 programmes de construction

UN DEBUT D'ANNEE DYNAMIQUE

12 JANVIER 1987 : CONFÉRENCE DE PRESSE A LA MAISON DU TRAVAIL



Le 12 janvier 1987, au cours d'une conférence de presse, Georges FRÈCHE, Député-

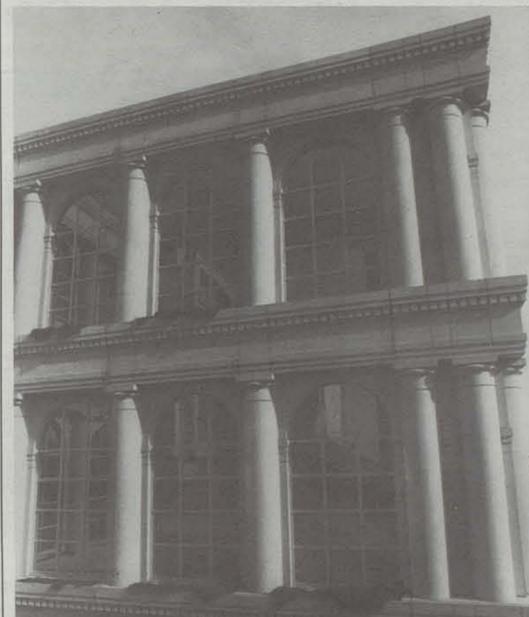
Maire de Montpellier, Raymond DUGRAND, Maire-Adjoint à l'urbanisme, et

Ricardo BOFILL, architecte en chef de l'opération, ont dessiné pour les représentants de la presse régionale, nationale, et même étrangère, les contours des nouveaux programmes d'Antigone.

L'audace du projet et « l'enthousiasme brûlant » de ceux qui le conduisent en ont séduit plus d'un.

En particulier, notre confrère de la gazette de Lauzane, ville de la même taille que Montpellier a été conquis sans réserve par le dynamisme de notre cité. Ne s'exclame-t-il pas à la fin de son article : « comme elles bougent quand on prend la peine d'aller les voir ces provinces qu'on croyait ensorcelées par les cigales » ! (Gazette de Lauzane 20 janvier 1987).

14 MARS : INAUGURATION DE L'AILE SUD DES ÉCHELLES DE LA VILLE



Les Échelles de la Ville, réalisation de Ricardo Bofill, jouent un rôle de charnière entre le Centre ancien et Antigone. Cet édifice de bureaux de six niveaux redessine une façade au centre ville, perpendiculaire à l'axe d'Antigone et dissimule le mur inesthétique du centre commercial du Polygone.

En forme de « U » l'ensemble immobilier se compose de trois parties, l'aile sud inaugurée le 14 mars prochain, l'aile centrale et l'aile nord en cours de construction. C'est dans la partie centrale que s'effectuera la liaison piétonne Antigone/Comédie. Le projet sera totalement achevé à la fin de l'année.

23 JANVIER : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU GROUPE SCOLAIRE



Le groupe scolaire d'Antigone est implanté sur la dalle du parking enterré au Nombre d'Or, proche du Boulevard d'Antigone. Le chantier a démarré et l'établissement ouvrira ses portes

pour la rentrée 1987. Il comprendra 8 classes dont 5 classes primaires et 3 classes maternelles, et un restaurant scolaire. La ville de Montpellier a mandaté la SERM pour réaliser cette opération. Un con-

cours de concepteurs a été organisé par la SERM à la suite duquel l'architecte Emmanuel NEBOUT a été retenu parmi quatre équipes montpelliéraines.

5 FÉVRIER : INAUGURATION DE LA PLACE DU MILLÉNAIRE

C'est au son de la peña pescaluna de Lunel et au pas cadencé des majorettes de Montpellier que la Place du Millénaire a été inaugurée le 5 février dernier.

S'étendant d'ouest en est sur l'axe d'Antigone, elle prolonge la Place du Nombre d'Or livrée en 1984.

Sur 180 mètres de long et 48 mètres de large, elle offre aux montpelliérains un espace ombragé, un environnement méditerranéen et intime parcouru par un filet d'eau en cascade. De part et d'autre, deux mails plantés de cyprès et de pins parasols. Le mobilier urbain qui sera installé au printemps est entièrement réalisé en béton architectonique. L'éclairage public, intégré au mobilier urbain sera orienté vers la mise en valeur du décor végétal et du cheminement piéton.



LES INTERVENANTS

LA VILLE DE MONTPELLIER

est le maître d'ouvrage de l'opération Antigone. Georges FRÈCHE, Député-Maire a voulu faire d'Antigone une opération exemplaire.

LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE (SERM)

La SERM, maître d'ouvrage délégué, met en œuvre pour le compte de la ville :

- l'aménagement, en tant que concessionnaire elle acquiert, viabilise et revend les terrains aux promoteurs,
- la construction des équipements publics : Maison du Travail et des Syndicats, Groupe Scolaire, immeuble de bureaux, les Échelles de la ville, parking du Nombre d'Or...
- la gestion du réseau de chaleur et de la Maison du Travail,
- l'animation et la coordination de l'opération : organisation des concours d'architecture, négociation des différentes phases du programme, l'information des montpelliérains à la Maison d'Antigone.

LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

Le service de la Direction Aménagement et Programmes assure le suivi aux côtés de la SERM.

RICARDO BOFILL,

l'architecte en chef de l'opération. Il établit le plan masse, définit les espaces publics, il coordonne l'intervention des autres architectes de Montpellier. En tant qu'architecte, il conçoit et réalise le Nombre d'Or, les Échelles de la Ville, le Port Juvenal, l'Hôtel de la Région.

LES ARCHITECTES LOCAUX

Ils sont largement associés aux projets : - par le biais de concours (Maison du Travail, programme Place du Millénaire, groupe scolaire...) - à la demande des différents promoteurs ou constructeurs.

LES PROMOTEURS

Ils achètent à la SERM les terrains viabilisés, construisent leur programme en tenant compte du cahier des charges de l'opération, et assurent leur commercialisation.

HOTELLERIE MONTPELLIER RESTAURATION

Montpellier ★★★
novotel

97 chambres
500 m² Salons - Piscine
MARIAGES - SEMINAIRES
Restaurant ouvert 6h - 24h
Tél. 67 64 04 04

**ZONE HOTELIERE
MONTPELLIER SUD**

Rond Point du Moulin
Direction PALAVAS
Echangeur Sud A9

hotel ibis

165 chambres climatisées
Restaurant - Terrasse
SALLES DE REUNION
Tél. 67 58 82 30

LE RESTAURANT DU MOIS

C'est le plus Montpelliérain des bistrot Lyonnais, ici comme la bas, la "cuisine du marché" domine. Décoration bistrot les banquettes rouges invitent à la convivialité.
4 Menus de 48,50 à 68,50 SNC plus la Carte. J'ai choisi celui à 61,50 SNC avec pour commencer un Saucisson Chaud à la Lyonnaise, délicieux (saucisson en brioche, sauce au vin), suivi d'une bavette aux échalottes, tendre à souhait, mon compagnon de table débula lui, par la traditionnelle Fricée aux Lardons, excellente pour se préparer la bouche, puis des Alouettes de Canard au Poivre Vert, cuites juste rosées, savoureuses.
Les Vins eux sont bien régionaux (Faugères, la bouteille Châteaux La Ligurière à 41 F, St Chinian, Fitou...). Nous avons choisi un "Pot du Tire Bouchon" 48 cl à 18 F (Vin de Pays de l'Hérault). Service rapide et attentionné. Le soir, l'été, vous pouvez dîner sur la terrasse sous les arbres de la Place du Marché. Accueil chaleureux de Jo et Pierrot. Il est prudent de réserver.

**LE TIRE BOUCHON
BAR - RESTAURANT**
2, Pl. J.Jaurès - Montpellier - Tél. 67 66 26 50

Manoir de Piedmarche

Hôtel - Restaurant ★ ★ NN
Equippé TV et mini-bar
Bar - Cocktails
Banquets — Séminaires
(Ouvert tous les jours)

Route de Ganges - 34980 St Clément-la-Rivière
Tél. 67 63 30 28 Hérault

**POUR ANNONCER
DANS CETTE RUBRIQUE**
(sauf le Restaurant
du Mois)

Appelez
67 65 68 31 (H.B.)

A l'affiche



JULIETTE ET ROMÉO

Par le Ballet de Tours.

OPÉRA DE MONTPELLIER
17 mars à 21 h

EN créant en mars dernier, Juliette et Roméo pour son tout jeune Ballet de Tours, Jean-Christophe Maillot s'est imposé d'un coup, avec sa première grande œuvre, comme « l'un des jeunes chorégraphes

les plus inventifs du moment ».

Il a su donner une vision totalement renouvelée d'un mythe pourtant bien connu : dans des décors et des costumes beaux et classiques de Jean Maillot, il a bâti « une œuvre originale, belle, attachante ».

Tout en restant fidèle à l'histoire, il donne une dimension différente aux personnages, développant notamment les rôles de Lady Capulet, de Rosalinde, de Frère Laurent, et exploitant la réelle jeunesse de ses danseurs pour insuffler à son ballet une fraîcheur et un naturel étonnants.

Metteur en scène, il règle bal et duels comme des « boums » ou des bagarres de rues ; chorégraphe, il sait créer un langage propre « avec une façon très particulière de détourner en un mouvement ou une figure jamais vus » ce qui a débuté comme un pas traditionnel.

MOZART

OPÉRA DE MONTPELLIER
13 mars à 20 h 30
15 mars à 10 h 45

Direction musicale
Cyril Diederich

OUVERTURE de « La flûte enchantée », Symphonie concertante pour instruments à vent en mi bémol majeur, Symphonie « Jupiter », n° 41-KV 551.

Direction musicale :
Cyril Diederich.

Solistes : Gilles Loulier (hautbois), Paul Apelian (clarinette), Claude Barrière (basson), François Magnier (cor).



LA CHAPELLE ROYALE

**ÉGLISE NOTRE-DAME
DES TABLES**
11 mars à 20 h 30

Direction
Philippe Herreweghe

FIDÈLE à son esprit de collaboration avec les grandes formations baroques françaises, l'Opéra de Montpellier, réinvente, cette saison, La Chapelle Royale et son directeur, Philippe Herreweghe.

Grands spécialistes de la polyphonie vocale, l'ensemble vocal de La Chapelle Royale et Philippe Herreweghe retrouvent le cadre acoustiquement idéal de l'Église Notre Dame des Tables pour un nouveau concert consacré, cette fois, au plus grand maître de la polyphonie espagnole, Tomas Luis de Vittoria.

Elève de Palestrina, il compose une vingtaine de messes et une centaine de motets, où l'expression religieuse, très pure, reste totalement imperméable à l'influence profane ; son style, proche de celui de Palestrina, s'impose par sa simplicité, son naturel et son respect de la tradition espagnole.

Le concert sera complété par quelques motets d'un autre maître de la Renaissance Espagnole, Francisco Guerrero, dont l'influence perdure en Espagne jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

A l'affiche

PING PONG, DUO POUR UNE CHANTEUSE ET UN MUSICIEN EN BREF



THÉÂTRE ISÉON
20, 21, 27, 28 mars à 21 h 30
22, 29 mars à 18 h

La chanteuse : Pascale Labbé. Voix diverses, sanzaz, cythare à pouce africaine.

Le musicien : Jean Morières. Saxophone, flûtes en bambou, flûte à bec, tambour d'eau et percussions.

« Cette création est une synthèse de nos voyages dans le jazz et les musiques traditionnelles d'Afrique, d'Inde et d'Europe de l'Est.

Notre recherche s'est portée sur la traduction de ces richesses musicales en notre propre langage, au-delà de l'anecdote exotique.

Nous avons laissé parler nos envies d'émotions et d'humour, la poésie des timbres, pour trouver une justesse d'expression dans la simplicité inhérente au duo.

Notre musique est autant primitive que contemporaine ».

LES SOIRÉES DE LA CINÉMATHEQUE

Tous les quinze jours, de décembre à mai, les Montpelliérains sont conviés à des soirées exceptionnelles, au cours desquelles sont présentées et projetées quelques œuvres grâce auxquelles le cinéma est passé du stade du divertissement à celui d'art à part entière. C'est le ciné-club Jean Vigo, doyen des ciné-clubs de Montpellier, qui assure l'animation de cette activité.
5 mars, 20 h 30, L'Aurore de Murnau, 1927.
19 mars, 20 h 30, Steamboat bill junior avec Buster Keaton, 1928.

CYCLE DE RÉFLEXION SUR L'IMAGE

Parallèlement à la reprise de projections consacrées aux chefs-d'œuvre de l'histoire du cinéma, des conférences sur l'ensemble des moyens de communication par l'image accompagnées d'illustrations cinématographiques, vidéographiques et photographiques seront animées par le ciné-club Jean Vigo et l'Institut de Recherche sur l'Objet Culturel.
Le 12 mars, 18 h 30, Le Cadre et la Perspective par Pierre Pitiot.
Pour tous renseignements : Ciné-club Jean Vigo : 20, Rue Azéma 34064 Montpellier Cedex Tél. 67.42.35.42.

SEMAINE CULTURELLE DU CINÉMA PROTESTANT DU 3 AU 10 MARS

En collaboration avec la Municipalité, notre Centre organise une semaine culturelle du cinéma protestant du 3 au 10 mars 1987.
La séance inaugurale aura lieu à la Salle Rabelais, le 3 mars à 20 h 30. Vous pourrez voir « L'Allègement », film suisse inédit en France, de M. Schüpbach.
Du 4 au 10 mars, au Cinéma Diagonal à Celleneuve : Ordet, La nuit du chasseur, Jérémie Johnson, La couleur pourpre, Les camisards.
Pour tous renseignements : Centre Rencontre : 665, Rte de Mende, Montpellier Tél. 67.63.21.63

QUOI DE NEUF À L'ARTOTHEQUE

Rappelons-le. L'Artothèque est un service permanent de location d'estampes et de photographies. Au programme du mois de mars :
Les peintures de Catherine Violet, du 5 au 31 mars, à la Galerie Saint-Ravy-Demangel.
Les techniques de la photographie au XIX^e siècle, du 11 mars au 11 avril, à l'Artothèque, par Rodney Grey.
Artothèque 2, Place Pétrarque, ouvert du mardi au samedi de 13 h à 17 h.
Galerie Saint-Ravy-Demangel, Place Saint-Ravy, ouvert du mardi au samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

LES AMOUREUX DE MOLIÈRE

Par le Studio Classique et le Centre Culturel Français de Milan.

UN enchaînement, subtil comme un Saxe, de scènes prises un peu partout dans le théâtre de Molière, où les comédiens changent de rôles sans cesse, où jeunes premiers, fiancées rougissantes, suivantes et pères de famille dansent un ballet éternel... Un spectacle fait sur mesure pour les acteurs. Dix comédiens reprenant les thèmes obsessionnels de Molière, les récits de la première rencontre, les grimaces d'amour « qui ressemblent fort à la vérité », le dépit amoureux, la jalousie. Une manière de montrer Molière sans faire de « relecture », de remettre à leur juste place des rôles souvent dévalués, de s'approcher de l'écriture de Molière... On ne peut rêver spectacle plus discret et plus juste pour présenter à l'étranger la culture française ».

Marion Scali.

THÉÂTRE DE GRAMMONT
19, 20, 21 mars à 20 h 45

CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat d'entretien, chaudière :
Fuel • Gaz • Pompe à chaleur • Solaire • Climatisation

PLOMBERIE : sanitaire, zinguerie :
Pose anti-tartre • Adoucisseur

LYRON JACQUES
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Tél. 67.65.48.93
Les Aiguerelles Basses - 171, rue Géode - 34000 MONTPELLIER

PASCAL
MONTPELLIER

ENTREPRISE GENERALE
Travaux Publics - Génie Civil
Bâtiment - Préfabrication
Z.I. - Vendargues - 34740
☎ 67.70.37.51

INTEGRALE DES SONATES DE BEETHOVEN

Armand Guignion et Monique Pierre Moitié abordent, le 24 mars prochain, la première étape d'un parcours qui leur permettra, en quatre concerts, d'offrir aux mélomanes de Montpellier et de la région, l'Intégrale des Sonates pour piano et violon de Ludwig Van Beethoven.

SALLE MOLIÈRE
24 mars à 20 h 30

Beethoven, justement, d'avoir été fixée dans sa forme bi-thématique : l'alternance d'un premier thème rythmique, avec un deuxième thème, changeant, dominant par rapport au premier, a contribué à « dramatiser la forme sonate, lui ouvrant un vaste avenir ». Les musiciens romantiques, d'abord, puis leurs successeurs jusqu'aux contemporains, ont su largement en exploiter les ressources.

Au programme du premier concert :
La Sonate n° 2, op. 12, en la M
La Sonate n° 6, op. 30, en la M
La Sonate n° 7, op. 30, en ut m

voitures "à la carte"

NEUVE
Tous les modèles de la gamme CITROËN, essais permanents, possibilités de crédit personnalisée.

EN LOCATION
De la 2CV à la CX en passant par les utilitaires toute la gamme CITROËN pour se balader ou déménager.

D'OCCASION
Plus de 200 voitures sélectionnées toutes marques, toutes cylindrées avec ou sans garantie nationale.

Eurocasion

Succursale
CITROËN MONTPELLIER
Rue Vaneau - 852 avenue de la Mer
☎ 67.65.73.10 - 67.61.17.78

BLANC

SARL MICHEL BLANC
Route Nationale 113-34690
FABREGUES
Tél: 67.85.10.55

SÉRIGRAPHIE
Affiches tous formats
Autocollants
Panneaux de chantier
Marquage sur textiles

COLAS

MIDI-MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 36 000 000 F

DIRECTION MIDI-LANGUEDOC
Z.I. de la Lauze
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
☎ 67.42.56.99 - Télex 480 260

TRAVAUX PUBLICS
Routes et aérodromes
Voiries - réseaux divers
Enrobés - Revêtements spéciaux

TRAVAUX PRIVÉS
Lotissements
Sols industriels
Aires de jeux
Tennis clés en main

S.A. BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

Terrassements / Voirie / Réseaux divers

Chemin des Morestelles
Route de Palavas
34970 LATTES - ☎ 67.68.44.50
Siège social : 07350 CRUAS
Centre administratif et industriel :
Avenue de Gourner - B.P. 220
26205 Montélimar Cedex - ☎ 75.51.85.85

CAVATAS

- RESTAURATION d'immeubles et de monuments
- RÉHABILITATION Gros œuvre
- RAVALEMENT de façades

☎ 67.65.03.50 - 67.65.16.95

SANITAIRE LANGUEDOCIEN

Yves ANDRES

Z.A. de Laverune - Lot : 7
Route de St-Georges-d'Orques
34430 LAVERUNE
Tél. 67.27.66.72 - 67.27.22.80

Plomberie - Sanitaire
V.M.C. - Climatisation
Génie Climatique

IBM France en Languedoc-Roussillon

C'est :

- ☐ 2 700 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- ☐ 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- ☐ 400 personnes embauchées au cours des cinq dernières années
- ☐ 1 000 emplois de sous-traitance dans la région.

C'est aussi :

- ☐ une production de haute technologie dont 80 % sont exportés
- ☐ une participation importante à la vie régionale
- ☐ un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.

IBM

Usine de La Pompijane Montpellier

RENAULT

Véhicules Industriels

MONTPELLIER POIDS LOURDS

Z.I. de la Lauze
B.P. N° 7
34430 St JEAN de VÉDAS
☎ (67) 42.44.00

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE MONTPELLIER

Siège social : Rue de la Croix Verte
La ZOLAD
34083 MONTPELLIER
TEL. : 67.54.46.00

TOUTES FORMES DE PLACEMENTS, DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS - AUX ASSOCIATIONS

RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOS AGENCES URBAINES ET RURALES

La Caisse d'épargne de Montpellier c'est également
48 POINTS DE VENTE

L'ÉCUREUIL - L'AMI FINANCIER

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

Une énergie nouvelle

A Montpellier et Castelnau-le-Lez
9 Agences à votre service

INVESTISSEZ MALIN...
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
SANS APPORT PERSONNEL INITIAL

LOCATION - ACCESSION

VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
rue Rouget de l'Isle (accès par rue du pas du loup)
☎ 67-47-53-96

CHENG-DU ET MONTPELLIER SŒURS JUMELLES



CHRONIQUE D'UN HIVER EN CHINE (suite)

L'ARRIVÉE DES ÉTUDIANTS MONTPELLIÉRAINS A CHENG-DU : UN ACCUEIL CHALEUREUX

2 novembre 1986.

Après deux étapes à Hong-Kong et Canton : envol pour Cheng-Du à bord d'un boeing 737 de la CAAC, compagnie aérienne chinoise. Fou rire à la descente de l'avion car, en fait, nous sommes deux Montpellieriens aux portes de l'aéroport. Loïc le Jannou, 25 ans, IUT d'agronomie alimentaire et brevets commerciaux en poche, est le deuxième larron de l'histoire. Il vient de passer six mois à Shanghai. Sa bourse d'étudiant à Cheng-Du va lui permettre d'améliorer sa pratique de la langue chinoise, déjà excellente. L'accueil est chaleureux. Pour nous recevoir, M. Malimin, responsable des étudiants étrangers au Bureau des Affaires Extérieures de la Municipalité, et Mme Lou, interprète charmante chargée des relations amicales avec Montpellier. Notre vie à Cheng-Du commence.

MARCHÉS ET COMMERCES

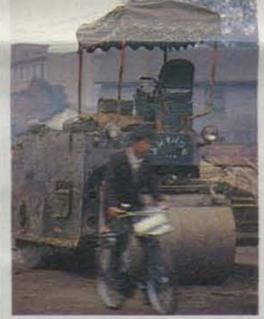
Surnommée le « Petit Pékin » en raison de ses rues coupées à angle droit, Cheng-Du ouvre aujourd'hui ses larges avenues récemment tracées. Marchés et commerces innombrables. Centre ville aussi dense que la Comédie un 14 juillet et où domine, sur la Place du Peuple, la statue géante de Mao Tsé Toung.

Petits restaurants populaires ouverts sur la rue, partout dans la ville, où chacun trouve à se réchauffer à la chaleur d'une soupe chinoise : car Cheng-Du, située au centre de la Chine et au cœur du Bassin Rouge, ne bénéficie pas des douceurs du climat Cantonais. L'hiver y est froid - rarement moins de 5° cependant - et le ciel souvent uniformément gris entre novembre et les premiers jours du printemps. Qu'importe car ses habitants sont chaleureux et sa cuisine si bonne ! Dans les petits « fandian » de la rue, qui résisterait à la dégustation des spécialités sechuanaises, très épicées, mais tellement savoureuses !

Dans les magasins, les jeans « made in China » voisinent

avec les produits traditionnels de l'Empire du Milieu (traduction littéraire et littérale : Chine = pays de milieu).

Thé au jasmin, laques, soies fragiles dont le Sechuan est le premier producteur en Chine. Car Cheng-Du, ville chargée d'histoire est aussi un centre industriel, commercial et universitaire de premier plan.



A vélo, à rouleau compresseur, Cheng-Du bouge sans cesse.

ÉLECTRONIQUE ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION

La capitale du Sichuan est au rang des dix-sept villes chinoises dont la valeur industrielle globale atteint dix millions de Yuans (environ cinq milliards de francs). De ce fait, 50 % de sa population active travaille dans le secteur industriel. Ses points forts : la mécanique de

précision - instruments de mesure, pièces d'avion, de camion, machine-outils - et l'électronique - pièces de rechange, téléviseurs, radios... Les premiers essais de fabrication de magnétoscopes sont en cours.

Ses relations commerciales ? D'abord « transversales », c'est-à-dire intérieures. Echanges économiques avec l'ensemble des provinces chinoises, échanges avec les villes - toujours chinoises - dont Cheng-Du est jumelle.

Sur le plan international, l'ouverture récente de la Chine offre des perspectives de marché et d'échanges bilatéraux extrêmement intéressantes. Ces perspectives devraient permettre d'approfondir les liens d'amitié et de coopération entre nos deux villes. A cet égard, le jumelage Montpellier-Cheng-Du, premier des jumelages franco-chinois, se révèle exemplaire.

Petit matin à Cheng-Du.



Le grand timonier veille toujours.

LE SUCCÈS DES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES

44 000 étudiants, plus de dix-huit écoles supérieures et universités, Cheng-Du n'a rien à envier à sa jumelle française !

Son université du Sichuan, au sud-est de la ville, l'université des Sciences et Techniques, son Institut de Médecine traditionnelle sont renommés dans toute la Chine.

Intense activité universitaire dont les échanges Montpellier-Cheng-Du bénéficient largement : chaque année renouvelés, l'un des exemples les plus aboutis de ce jumelage. L'échange vivant du savoir de nos deux Cités !

Catherine Bonhomme.



PRIORITÉ A LA RECONSTRUCTION

Comme Montpellier aux plus belles heures des travaux sur la Comédie ! Cheng-Du connaît actuellement une phase d'aménagements urbains sans précédent. Déclarée ville prioritaire pour la reconstruction depuis le premier quinquennat (1953), la ville concentre tous ses efforts dans ce domaine. Un exemple ? La Dong Xi Gan Dao, Champs-Élysées de Cheng-Du (10 km) qui traverse depuis cinq ans la cité d'est en ouest.

Partout usines, immeubles, entrepôts se construisent. Les axes de communication bénéficient d'un soin attentif : recouvrement des voies dont beaucoup sont encore en terre battue. Aménagements d'accotements... Que les riverains du Cours Gambetta se consolent : nos amis Chinois connaissent eux aussi les petits tracas de voirie !



A l'université, plus de 44 000 étudiants préparent la Chine de demain.

On peut se faire coiffer dans les rues de Cheng-Du.

LA NUIT DES CHAMPIONS



LES NOMMÉS :

Ecole la plus sportive : « Voltaire » et son directeur M. Tack.

Meilleur athlète universitaire : le sprinter Jean-Marco Anonan.

Meilleur club de quartier : Cosmos-Handball.

Meilleur organisateur : Maurice Caladou pour les championnats du monde de volley.

Meilleur jeune individuel : le footballeur Laurent Blanc.

Meilleur club d'élite : ASPTT section cyclisme.

Meilleur arbitre : Sydney Bitton (volley).

Meilleur entraîneur : Claude Albert, gymnastique.

Meilleur dirigeant : Louis Nicollin.

Prix spéciaux : Thierry Garofalo, champion du monde de tennis de table handisports et l'équipe féminine de Sambo du Celleneuve Arts Martiaux.

Personnalité du monde sportif : Françoise Spinosi.

Meilleur sportif de l'année Guilhem des « Guilhem » : Philippe Blain.

Meilleur journaliste : Alain Barral (« Midi-Libre »).

INFORMATIQUE
BUREAUTIQUE
ROBOTIQUE
AUTOMATISME
TELEMATIQUE
SERVICES

Du 25 au 28 mars 1987
Parc des Expositions
Montpellier / Fréjorgues.

Tout pour changer la vie
des entreprises.



SALON DE LA
COMMUNICATIQUE



District de Montpellier.



4^e SALON DE LA COMMUNICATIQUE

Du 25 au 28 mars 1987

au Parc des Expositions Montpellier-Fréjorgues

UNE PROGRESSION SIGNIFICATIVE

Organisé par le District et la Ville de Montpellier, le Salon de la Communicative progresse. En trois ans, sa fréquentation est passée de 5 000 à 10 000 visiteurs alors que d'autres manifestations de ce type stagnent, régressent, voire même disparaissent.

C'est ainsi qu'à Marseille, le SITEM ne se tiendra pas en 1987.

C'est dire l'importance du Salon de Montpellier. Il est désormais le seul au Sud-Est d'une ligne Toulouse-Lyon et constitue la vitrine du pôle Informatique, Robotique et Intelligence Artificielle de Montpellier L.R. Technopole. La vitalité de ce pôle est attestée entre autres par le fait qu'IBM-Montpellier exporte autant en talent et en valeur qu'Airbus Industrie à Toulouse.

DES ÉVÉNEMENTS DE PORTÉE NATIONALE

Cette 4^e édition inaugurée par Jacques Fauvet, ex-directeur du « Monde », Président de la Commission Nationale Informatique et Libertés, comportera deux événements de portée nationale.

- Pendant la journée du 26 mars 1987 se déroulera un colloque sur les Télécommunications spatiales. Un domaine qui intéresse au premier chef la ville de Montpellier, première ville au monde entièrement câblée en fibre optique fin 1986.

Cette journée sera clôturée par une visio-conférence avec les USA, au cours de laquelle Philippe Kahn, Président Directeur Général de la Société américaine Borland, conversera avec Montpellier en direct de Californie.

- L'assemblée permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie a choisi le Salon de la Communicative pour sa journée consacrée à la présentation d'un système national de Télématicque Consulaire.

Plus de 90 Chambres de Commerce de toute la France sont attendues à Montpellier ce jour-là (27 mars), soit près de 1 000 personnes.